



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe



19016779

N° d'entreprise : 0633 631 021

Dénomination

(en entier) : **FS LAB**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Charles Quint 584 - 1082 Bruxelles**

Objet de l'acte : Procès-Verbal du conseil de gérance de la société - 21 décembre 2018

Sont présent:

Thierry Vermander, né à Ixelles, le sept octobre mil neuf cent septante deux, seul gérant de la société.

La réunion est tenue par Monsieur Thierry Vermander, gérant de la société.

Il est constaté que le conseil est valablement représenté.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité des votes:

Il est décidé de déménager le siège social et le siège de l'exploitation à l'adresse suivante:

Rue Scaiquin 60 boîte 149
1210 Bruxelles

Et ce, à daté du 1^{er} janvier 2019.

Thierry Vermander, gérant FS LAB SPRL.

Bijlagen bij het Belgisch-Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).